Département d'Eure-et-Loir, Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France, commune de

Levainville

Élaboration du plan local d'urbanisme



Plu prescrit le 19 avril 2012

Plu arrêté le 17 octobre 2019

Plu approuvé le

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 17 octobre 2019 arrêtant le plan local d'urbanisme de la commune de Levainville

Le président, Stéphane LEMOINE

Annexes sanitaires Notice technique

Date	:

5 septembre 2019

Phase:

Arrêt du projet

6.1

Mairie de Levainville

3, rue Mairie Garnet - 28700 Levainville

Tél: 02 37 31 42 93/ Fax: 02 37 31 17 79/ courriel: mairielevainville@wanadoo.fr Agence Gilson et associés Sas, urbanisme et paysage, 2, rue des Côtes 28000 Chartres

1 – Alimentation en eau potable

Gestion:

La production et la distribution d'eau potable sont organisées de la manière suivante :

- Production : forage
- Mode de gestion :

Syndicat intercommunal des eaux Gué-de-Longroi- Levainville

3, rue de la Mairie 28700 Levainville

- Nom et coordonnées téléphoniques de l'interlocuteur de l'organisme gestionnaire :

M. Michel Darrivère 02 37 31 42 93 / 06 85 11 99 36

- Projets (interconnexion, réhabilitation, renforcement, etc) : /

Captage:

- Type : forage
- Nombre de forages :1 forage
- Localisation : Angles, sur la commune du Gué-de-Longroi
- Volume total prélevé :10 000 m³/an pour Levanville et le Gué-de-Longroi (1300 habitants)
- Qualité de l'eau (joindre le dernier rapport d'analyse) :
- Existence de périmètre de protection sur le territoire communal ou débordant sur le territoire communal : non

Réservoir:

- Nombre de réservoirs : 1
- Type : château d'eau
- Localisation : Occonville et le Gué-de-Longroi
- Volume du/des réservoir(s): 180 m³

Réseau:

- État général : bon
- Secteurs où la pression est insuffisante :/
- Problèmes particuliers :/

Défense incendie :

- La desserte incendie est assurée dans toutes les zones urbaines et pourra l'être dans les zones à urbaniser.

2 – Assainissement des eaux usées

Généralités:

Il n'existe pas de schéma directeur d'assainissement. Toute la commune est en assainissement autonome. Un audit sur l'**assainissement** a été réalisé par le bureau d'études *Norisko* et une étude sera réalisée par la communauté de communes qui a mis en place le service public d'assainissement non collectif (Spanc).

L'assainissement non collectif:

- Existe-t-il un service public de l'assainissement non collectif (Spanc) : oui
- Coordonnées du Spanc :

Agence technique départementale 1 place du Chatelet 28026 Chartres Cédex tel: 02 37 23 59 28

- Filières d'assainissement autonomes retenues par secteurs :
- Prescriptions particulières concernant l'assainissement non collectif: l'assainissement autonome est réalisé sur des sols et sous-sols peu favorables et de structure variable selon les terrains (roche dure); les nouvelles constructions sont aux normes mais pas les anciennes. Il faut en moyenne 800 m² pour réaliser un assainissement correct. Les terrains sont plus favorables à l'assainissement autonome sur le plateau.

3 – Gestion des déchets

La collecte et le traitement des déchets sont organisés de la manière suivante :

- Mode de gestion : Sivom
- Nom et adresse de l'organisme gestionnaire :

Sirmatcom 41 rue René-et-Jean-Lefèvre 28130 Pierre

tel: 02 37 27 57 12

Le Sirmatcom est un syndicat mixte car il associe une commune et quatre communautés de communes : la commune de Levainville, la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon (10 communes), la Communauté de Communes des Quatre Vallées (7 communes), La Communauté de Communes du Val de Voise (7 communes) et la Communauté de Communes du Val Drouette (4 communes).

Commune de Levainville







PENSEZ A SORTIR VOS SACS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



